

Eau et encadrement législatif

L'eau circule sous terre

La première table-ronde est consacrée à l'eau. Parmi les intervenants, Marthe Desbois, hydrologue, revient sur le parcours terrestre de l'eau et sa gestion.

L'eau est le sujet majeur du moment. Pour sa qualité et sa quantité ; mais surtout en ce qui concerne l'accessibilité à ce bien commun. Voilà un sujet qui occupe les travaux de la Confédération paysanne depuis longtemps et qui prend toute son importance avec les mégabassines et la mobilisation autour de Sainte-Soline dans le marais Poitevin (Deux-Sèvres).



« L'eau prélevable arrive sur un bassin versant », rappelle Marthe Desbois. L'hydrologue précise également qu'il existe différentes mixités géographiques. « Mais l'eau débouche sur un seul point de sortie. » Avant d'en arriver à cette issue, il faut prendre en considération le captage des eaux de pluie. En fonction du sous-sol, l'eau remplit les nappes phréatiques plus ou moins vite : en s'infiltrant rapidement dans les sous-sols karstiques ou en mettant plusieurs mois dans d'autres sous-sols. « Mais il n'y a qu'un seul point exutoire. »

Jusque-là, le cycle est naturel. Mais depuis quelques années, le changement climatique a modifié les pratiques usuelles. L'eau céleste ne tombe plus, ni au même endroit ni au même moment. « Il y a beaucoup moins de pluie en été et en automne. »

Partager l'eau

Au printemps, les pluies sont plus extrêmes. Une bonne nouvelle ? Pas forcément. « Elle arrive quand les plantes en ont le plus besoin. » Selon l'hydrologue, seule la moitié des précipitations pourrait s'infiltrer. Résultat : 66 % des nappes phréatiques sont en-dessous de leur niveau habituel. « Ce n'est pas brillant. »

L'agriculture a besoin d'eau pour l'élevage et les cultures soit 11 % des prélèvements contre 45 % pour le nucléaire. Pour abreuver les troupeaux et hydrater les végétaux, le milieu agricole peut recourir aux mares et étangs, aux retenues collinaires, aux forages en profondeur. Le tout est régi par la loi sur l'Eau et contrôlé par les DDT (direction départementale des Territoires).

L'Agence de l'eau gère les grands bassins versants. Pour l'Est de la France, elle se nomme Rhin-Rhône-Méditerranée-Corse. En remontant la rivière, d'autres structures sont concernées par cette gestion : le Sdage puis le Sage (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau). Sont donc impliqués à tous les étages, les bassins de captage, les agriculteurs et les autres usagers, les collectivités locales, départementales et régionales. Le tout doit bien entendu suivre un guide directif par rivière.

Eau et lutte

Un barrage contre la démocratie*



Dans le cadre de la table-ronde consacrée à l'eau, la deuxième partie prend une forme plus militante en s'appuyant sur la lutte contre le barrage de Sivens. Où Rémi Fraisse, un opposant, est décédé.

La deuxième intervention s'appuiera sur un bassin versant. Celui-ci part 10 km en amont de Gaillac pour se jeter dans le Tarn à Montauban. Jusqu'à l'aube des années 60, l'eau du Testet coulait paisiblement suivant sa voie. Jusqu'au jour où apparaît un méga-projet : le barrage de Sivens. Un collectif se crée pour sauvegarder la dernière zone humide du secteur avec ses prairies et sa forêt alluviale. Là aussi se posent les questions de la gestion et du partage de l'eau. Dans l'intérêt général ? « De fait, plusieurs lobbys sont derrière ce projet », affirme Françoise Blandel, une des représentantes. En clair, une quinzaine d'agriculteurs pour leurs projets d'irrigation, des semenciers et l'agroalimentaire du secteur. « De notre côté, notre questionnement était de savoir quelle agriculture nous voulions pour les quinze prochaines années. »

Tout naturellement, cela passe par la participation à l'enquête d'utilité publique, l'interpellation des élus locaux à qui l'on demande d'appliquer la loi, puis la mise en place d'un moratoire concernant ce projet. « Face à l'absence de dialogue, l'occupation du site est décidée. » Malgré un recours juridique, des travaux de déforestation et de désouchage ont eu lieu. La fracture entre les pour et les contre est réelle. Des barres de fer sont utilisées pour aller à « la chasse aux bobos ». Alors que le projet est surdimensionné et nuisible pour l'environnement.

Répartir plutôt qu'accaparer

De ce combat, Rémi Fraisse en meurt. Donnant ainsi une dimension nationale à cette lutte. N'étant plus d'actualité, le projet est abandonné. Il est non conforme à une directive européenne, l'Etat français est mis en demeure d'arrêter les frais. En 2016, tous les arrêtés sont annulés. « On ne peut pas parler de victoire », clame Christian Pince. « Rémi Fraisse en est mort. »

Alors, le moment est venu pour tirer quelques enseignements de cette lutte. Elle a été multiforme avec de nombreux acteurs. « Dont la confédération paysanne et Nature et progrès. » Un travail s'effectue autour des circuits courts ; un autre se consacre à l'agroécologie et au maintien de l'agriculture paysanne. « Des solutions existent pour maintenir les zones humides et arriver à une meilleure répartition de l'eau et non à son accaparement. »

Peut-on tutoyer l'avenir sur ce territoire ? Les militants retiennent une leçon : « Ce n'est pas gagné. Ce n'est pas fini. Mais c'est possible. »

* Sivens, un barrage contre la démocratie de Ben Lefetey, aux éditions Les Petits Matins ; 160 pages, 9 €. Paru en 2015.

Marais poitevin Bassines, non merci !

La manifestation de Sainte-Soline et sa violente répression ont mis la lutte contre les mégabassines sur le devant de la scène médiatique. Retour sur un combat contre l'accaparement de l'eau.

Depuis les derniers événements dans les Deux-Sèvres et la demande de dissolution des Soulèvements de la Terre exigée par le gouvernement, le site de Sainte-Soline est nationalement connu.

Revenons sur sa genèse. En septembre 2017, le collectif Bassines, non merci se crée. Il regroupe des citoyens et des spécialistes. Précisons quelques branches d'activité : agriculteurs et pêcheurs, ONG (organisations non-gouvernementales) syndicats et partis... La conviction est commune. Chaque acteur en est convaincu. Il faut préserver les sols et veiller à la qualité de l'eau. « Cela passe forcément par la sortie de l'agriculture productiviste », confirme Lucile Richard.

Un travail de fond s'engage. D'autres collectifs naissent dès la connaissance de nouveaux projets, avec pour priorités des actions en fonction des forces disponibles et un engagement conséquent sur le terrain pour sensibiliser la population. « Ce point a toute son importance : il permet de mieux maîtriser les dossiers. » Un groupe se penche sur le BRGM (bureau de recherche géologique et minière). Un autre s'engage sur la gestion de l'eau et son articulation avec les structures concernées. Ajoutons encore une équipe qui s'interroge sur la meilleure façon de nourrir la population.

Contradictions et œillères

En parallèle, des actions sur le terrain se déroulent dès le début. Citons par exemple une grande chaîne humaine de 1 500 personnes sur le site. D'autres rassemblements suivent appelés waterstock, et la création de la Mauz-Zad, « une zone avancée pour signaler le début des travaux ; même si ce n'est pas simple de gérer une Zone à défendre », intervient Anne Rizzolo ; aussi la mise en place d'un projet de territoire alternatif... De plus, le Parlement européen sermonne la France pour non-respect de quelques directives européennes. « Sur les neuf existantes, six ne sont pas respectées par l'État. »

Au lendemain d'une énième marche, les engins de terrassement arrivent sur le site. « Ceci nous incite à nous rapprocher des Soulèvements de la Terre. » De nouvelles marches sont programmées, des randonnées pédagogiques organisées, une assemblée des rivières diligentée, une descente de la Serre proposée, « pour mieux connaître ce territoire ».

En juin dernier, la commission locale du Sage (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) est renouvelée. « Il y a beaucoup d'élus qui ont des raisons d'y être pour préserver leurs intérêts ; et peu de citoyens en face. »

Soulignons encore une énorme contradiction : l'État prône la transition écologique « mais encourage les pratiques agricoles qui vont à son encontre ». Seule la voie de l'agro-industrie est prise en compte ; « seule la FNSEA a droit de citer ».

La mobilisation porte néanmoins ses fruits. « Aujourd'hui, les élus se plaignent même que nous leur mettons trop la pression. » Et c'est tant mieux !

Enjeux De l'eau pour tous

Il n'est pas question d'en arriver à une privatisation rampante de l'accès à l'eau. Sa gestion doit être au service du public. Des militants portent cette volonté malgré de terribles répressions.

En fin de table-ronde consacrée à l'eau, Stéphane Galais vient porter la parole de la Confédération paysanne. Éleveur de bretonnes pie noire, il s'est mis depuis peu au maraîchage. « On ne se posait pas vraiment la question du réchauffement climatique mais on prend maintenant conscience de ce cercle vicieux », annonce ce paysan proche du Mont Saint-Michel. Défenseur de l'agriculture paysanne, il constate l'existence de problèmes récurrents : la pollution et la qualité de l'eau.

En tant qu'éleveur de bovins, la question de leur abreuvement se pose. « Pour nous, c'est primordial. » Dans un temps court, il n'est pas question de laisser mourir de soif son cheptel ; dans un temps long, l'orateur revendique la nécessité de la mise en place d'un élevage paysan en dénonçant l'accaparement de l'eau. « Nous militons pour l'équité, la justice sociale et le changement de paradigme pour arriver à l'autonomie alimentaire. » D'où la nécessité de maintenir cette ressource pour l'agriculture plutôt que pour le développement touristique qui consomme de plus en plus cette ressource.

D'accord donc pour l'agriculture mais pas à n'importe quelles conditions. « En venant jusqu'ici, j'ai constaté des choses plus qu'aberrantes : des cultures sont arrosées en plein soleil. » Pire encore : « ces cultures arrosées ne sont plus à vocation vivrière mais contribuent à alimenter d'immenses méthaniseurs ». A l'inverse, la Confédération paysanne prône l'agroforesterie, la fin des cultures sur de grandes surfaces, la réduction des cheptels et une place accrue aux citoyens pour la gouvernance de l'eau. « Cela passe forcément par la mise en place d'un droit à son usage. » Il faudra d'abord discuter puis négocier pour partager équitablement l'eau et veiller au maintien de la ressource.

No bassaran !

Dans l'assistance, un participant constate quelques points communs entre les différentes interventions de cette table-ronde : un cycle de l'eau perturbé, une répression d'une rare violence qui a conduit à l'assassinat de Rémi Fraisse et provoqué de nombreux blessés à Sainte-Soline. Et de manière plus insidieuse, les observateurs ont constaté à l'instar de l'Espagne, l'arrivée de micro-séismes et petits tremblements de terre là où se pratique une forte politique de pompage de l'eau dans les nappes phréatiques. « C'est comme dans les endroits où l'on exploite les gaz de schiste ; c'est troublant. » Serait-ce une vue de l'esprit ou une lubie ? Certainement pas. « Dernièrement, l'épicentre d'un tremblement s'est situé à trois kilomètres de profondeur. » Il est encore trop tôt pour en tirer une analyse de causes à effets. « En tout cas, le bureau de recherche de géologie minière plus connu sous le sigle BRGM est sur l'affaire », intervient Anne Rizzolo, de Bassines, non merci !

Pour contrer, ou au moins prévenir cette situation, il faut militer pour la mise en place d'un service public de l'eau en s'appuyant sur des projets de territoire et batailler contre la privatisation. Cet engagement sera plus qu'ardu à porter pour arriver à la réalisation de ces souhaits d'une vitale nécessité. Le ministre Darmanin veille au grain au détriment des activistes. De manière globale, il les condamne, porte une répression effroyable et souhaite interdire les Soulèvements de la Terre — on en connaît l'issue provisoire. « Nous subissons la répression ; mais cela fait partie de la lutte », appuie Stéphane Galais.

Tout ceci sera à nouveau mis en lumière lors du procès qui se tiendra à Niort, le 8 septembre prochain. « C'est un moment dans notre combat syndical même s'il est difficile à vivre dans nos tripes. » Il existe une stratégie gouvernementale : « Nous faire peur mais cela doit renforcer notre mobilisation. » No bassaran !

Atelier Réflexions autour de l'élevage



En complément des tables-rondes, quelques ateliers permettaient d'approfondir certains aspects liés à l'agriculture paysanne. Cap sur le monde animal.

Ce jeudi 13 juillet, en fin de matinée, quelques ateliers ont permis d'affiner les réflexions. Les organisations invitaient l'assistance à prolonger les questions liées autour de l'eau — suite à la table-ronde qui a précédé la mise en place des différents groupes — : l'action internationale et les droits des paysans et, enfin, l'élevage.

Stéphane Galais, du secrétariat national de la Confédération paysanne, lui-même éleveur en Ile-et-Vilaine, comptait sur la présence de citoyens dans cet atelier. « Pour noter des idées forces », introduisait tout d'abord l'animateur de l'atelier. Le sujet est vaste. Il est question d'aborder l'aspect économique, de souligner son importance, de se pencher sur la question du bien-être animal sans oublier l'environnement.

Il faut encore ajouter les crises autour du prix du lait, les abattages liés aux problèmes sanitaires, la baisse de la consommation de viande, le libre-échange qui provoque une chute des cours. « Nous sommes en première ligne », souligne Stéphane Galais. Ce responsable syndical entend mener la bataille sémantique autour de l'élevage. En clair ? « Opposer notre conception des pratiques proches du cycle de la vie versus la production animale industrielle. »

Comme l'agriculture biologique, l'élevage est en difficulté ; particulièrement au niveau de la filière porcine. Malheureusement, les charges de production qui augmentent ne peuvent pas être reportées sur les prix de vente. L'accès au marché est contraint ; il l'est encore plus car la vente directe est limitée. Dans ce cas, il est aussi délicat "d'assommer" le consommateur. « En réalité, nous avons du mal à avoir une vision claire de la situation. »

L'éleveur revient sur le long temps qu'il a vécu. Installé en élevage, il y a vingt ans, il perçoit aujourd'hui le même revenu qu'au bout de sa deuxième année d'élevage. « C'est très démoralisant. » Heureusement, il est passionné par son métier.

Réalités et constats

Christian Roqueirol, paysan sur le Larzac, met les point sur les I : « J'estime que nous, paysans, ne faisons pas de production ; nous partageons le quotidien de nos animaux. » Il va de soi qu'un soin attentif est apporté à leur état de santé et que l'animal bénéficie au maximum du plein air. Cela étant posé, l'éleveur de brebis se lance dans un rappel historique. « L'Etat français ayant coulé un bateau à Auckland — suivez mon regard —, nous avons payé le prix fort de ce forfait. »

Alors cette question de vente directe arrive sur le tapis. Cela prend du temps pour entretenir une autre relation avec le consommateur. L'éleveur peut expliquer qu'il suit son animal du début jusqu'à la fin. « Mais en bout de chaîne, le "client" trouve que la viande est toujours trop chère. »

Stéphane Galais pointe du doigt un avantage : « La vente directe nous procure plus d'autonomie et nous émancipe des industries agroalimentaires. » Il reste un écueil : en fonction des territoires, les producteurs-transformateurs ne rencontrent pas les mêmes difficultés. Ajoutons un constat. « Cela tient malgré tout d'un système libéral. » Tout simplement quand il s'agit d'accéder au marché, c'est du chacun pour soi. « Alors à nous de jouer la carte du collectif. »

Des questions et leurs réponses

Après avoir abordé le monde de l'élevage, il reste à affiner quelques propos. Tour d'horizon des interventions lors de cet atelier.

Une quinzaine de personnes se sont focalisées, jeudi 13 juillet au matin, sur le monde de l'élevage. La présentation pertinente de deux éleveurs-paysans — Stéphane Galais, éleveur de bretonnes pie noire en Ille-et-Vilaine et administrateur national de la Confédération paysanne, et Christian Roqueirol, éleveur de brebis et administrateur de la Conf' de l'Aveyron — a naturellement suscité de nombreuses questions. Chacun a apporté des réponses claires aux interrogations émises lors de cet atelier.

Florilège

• **Question (Q)** : Peut-on arriver à une situation où le consommateur peut s'offrir des produits de qualité tout en permettant à l'éleveur de dégager un revenu décent ?

• **Réponse (R)**. Stéphane Galais : Il y a un problème d'accès à nos productions. Il faudrait apprendre à bien manger ; c'est d'abord pédagogique. Globalement, cela passe par baisser la consommation de viande. En tout cas, actuellement, nous assistons plutôt à un transfert de la viande rouge vers la volaille. Il nous faut maintenant aussi convaincre nos élus de la nécessité de mettre en place des outils qui nous permettent d'accéder à la restauration collective ; voilà pour ce qui concerne les coûts. Enfin, il reste une question éthique : les chevaux de par leur utilisation, les veaux et les agneaux dans l'imaginaire collectif sont trop proches de nous. De plus, les animaux d'élevage sont de plus en plus éloignés de la population urbaine. Moins visibles, ils ne provoquent plus l'effet miroir sur notre propre mort. Cette "relation" est ambiguë avec l'animal d'élevage alors que l'animal de compagnie est déifié.

• **Q** : Que penser des vegans qui tapent sans discernement sur tous les élevages ?

• **R. Christian Roqueirol** : Dans son ensemble la population met tout le monde dans le même sac et ne fait pas de différence entre l'élevage paysan et la production animale industrielle. Nous devons faire face à un autre problème : de nombreuses personnes considèrent l'agriculture hors-sol — celle qui se pratique à forte densité en Bretagne — comme la règle générale. S'appuyant sur ce constat : les vegans cherchent à enfoncer un pied dans la porte. Il faudrait se pencher tout d'abord sur leur financement, ce n'est pas clair. Je privilégie la piste des entreprises qui fabriquent de "l'alimentation" synthétique.

• **R. Stéphane Galais** : N'oublions pas les antispécistes qui militent pour l'éradication totale de l'élevage. Il faut donc s'engager encore plus dans la bataille de la communication. Faire bien attention et soupeser le choix des termes.

• **Q** : Pour les éleveurs sans débouchés, n'y a-t-il pas un risque de vendre sa production sous le manteau ? Par ailleurs, comment mettre en œuvre la restauration collective dans les petits villages ?

• **R. Stéphane Galais** : Il faut combattre l'industrialisation et installer des jeunes. Des paysans dans des structures collectives, c'est plus dynamique. Chacun peut ainsi aussi dégager du temps militant. Un exemple ? Aller voir son maire pour lui demander d'embaucher une cantinière plutôt que de solliciter Sodexo. Il faut aussi inviter les usagers à appuyer cette demande.

• **R. Christian Roqueirol** : Pour ce faire, nous devons aussi batailler pour maintenir des outils locaux. Des abattoirs à 200 km de chez soi, ça ne le fait pas. Il ne faut pas oublier les magasins de producteurs, les Amap, les Jardins de cocagne, les Biocoop. Ça vaut le coup de monter des systèmes alternatifs ; d'expérimenter de nouvelles voies.